

Action professionnelle

La Roue de l'Emploi 2002 : Le programme SESAME

SESAME ouvre toi ! Ou comment les clubs Rotary peuvent aider à la création d'entreprise.

SESAME signifie Système d'Étude et de Soutien pour l'Apprentissage du Management d'Entreprise. Vous l'aurez deviné, seul le symbole contenu dans le sigle a de l'importance.

Comment est venue l'idée de SESAME ?

SESAME est une retombée concrète du « Livre Blanc pour l'Emploi » écrit par l'équipe de la Roue de l'Emploi en 1997.

SESAME va dans le sens d'un recentrage de l'action du District sur le Professionnel qui a été l'idée fondatrice du Rotary en 1905.

SESAME est une action maintenant permanente du District 1770 du Rotary ; une action qui a été initiée en 1998 par des Rotariens du Club d'Evry Val-de-Seine, en particulier Bernard Vaillant, Guy Beurrier et Jean-Claude Chauveau.

Présentée lors des sessions Action Professionnelle de septembre et octobre 2001, SESAME a attiré l'intérêt de plusieurs clubs et la Commission a donc décidé d'en faire une action phare à partir de 2002.

L'objet est l'aide à des créateurs d'entreprises donc à des hommes ; le but est d'accompagner des entrepreneurs qui seront ainsi aidés dans leur démarche par des Rotariens. Le Rotarien partenaire et accompagnateur apporte son expérience et l'appui de membres de son club aux compétences diverses et complémentaires. Ce soutien se réalise dans un cadre à la définition claire ; le Rotarien ne se substitue pas aux prestataires habituels de l'entreprise : expert-comptable, juriste, etc.

Comment un club peut-il s'inscrire dans le circuit ?

Un relationnel doit être établi avec des organismes tels que Chambres de Commerce, Réseau Entreprendre, France Initiative Réseau qui ne l'oublions pas sont demandeurs. Le Rotary a une image de professionnalisme qui le rend crédible et il sera accepté sans problème. Le Rotarien fait connaître son club service à l'environnement socio-économique de son département et au travers de ces contacts, il peut rencontrer et recruter des personnes de valeur.

Comment le dossier d'un entrepreneur parvient-il à un club ?

Les dossiers parviennent au club par l'intermédiaire de structures existantes telles que : Chambres de Commerce, Réseau Entreprendre, France Initiative Réseau. La plupart de ces organismes attribuent des « prêts d'honneur » mais n'ont pas les moyens de suivre leurs poulains. Ils souhaitent cependant que leur investissement qui porte sur un projet a priori réaliste soit en quelque sorte « viabilisé » plus sûrement sur le moyen terme. Ces organismes n'ont pas les compétences disponibles pour assurer le suivi ; le Rotary les a !

Des membres d'un Rotary Club peuvent donc assurer ce suivi ; c'est ainsi que pratique le club d'Evry Val-de-Seine.

Le Rotary est là dans son cœur de savoir-faire : des professionnels expérimentés prêts à aider des entrepreneurs pas encore aguerris, à leur éviter de faire certaines erreurs.

Quid de l'expérience concrète du club d'Evry Val-de-Seine ?

Le club d'Evry Val-de-Seine a aidé directement ou, en partenariat avec des , 25 créateurs, ce qui représente environ 60 emplois. L'un des membres du club est administrateur de « Sud Ile-de-France Entreprendre » et en sa qualité d'animateur SESAME a remis le trophée des espoirs de l'économie locale lors d'une cérémonie organisée par la CCI de l'Essonne en présence du Préfet ... et de la presse : un bon point pour l'image du Rotary.

Comment trouver les coordonnées d'organismes pourvoyeurs de projets ?

Les sites Internet suivants en fournissent :

www.fir.asso.fr

www.reseau-entreprendre.org

Daniel Haumont

Président Commission Action Pro

dhaumont@aol.com

06 86 28 14 64